

LIEU DE formation



Site de Nérac

Route de Francescas -
47600 NÉRAC
Tél. 05 53 65 17 53
E-mail :
cfa.nerac@educagri.fr



LES objectifs

- Obtenir une première qualification professionnelle dans le domaine des travaux paysagers
- Assurer la réalisation et l'entretien d'un espace vert (parc, jardin, arboretum ...)

LA formation

- Acquérir des connaissances sur les travaux d'entretien d'espaces paysagers et ou naturels (taille tonte, débroussaillage...)
- Acquérir des connaissances sur la mise en place d'ouvrages et de végétaux (travail du sol, plantations, travaux de construction...)
- Acquérir des connaissances pour savoir communiquer en situation professionnelle

L' alternance

Formation sur 2 années (possibilité de modulation de parcours sur 1 ou 3 années)

- 12 semaines par an au CFA soit 420H
- 35 semaines par an en entreprise
- 5 semaines par an de congés payés

LES conditions d'admission

- Etre issu de classe de 4^{ème} , 3^{ème}
- Avoir entre 15 et 30 ans, possibilité de dérogation
- Accueil travailleurs handicapés
(Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)



DÉBOUCHÉS



Entrée directement dans la vie active, dans une entreprise du paysage

- Paysagiste
- Espaces verts des collectivités

Une poursuite de formation :

- BPA TAP
- BAC PRO AP
- Spécialisation en ouvrage, maçonnerie, élagage, terrain de sport...



un service d'information et d'orientation vous aide à définir votre parcours

contactez-nous
05 53 65 17 53

LES avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (à partir de 27% du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration, permis)
- Aides de l'état pour l'employeur
- Délivrance :
 - Diplôme de SST (sauveteurs, secouriste du travail)
- Un 1^{er} équipement pris en charge par la branche professionnelle

L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés (plateforme numérique)

L'examen

- Contrôles en cours de formation
- Epreuve orale terminale d'explicitation de pratiques professionnelles

LA mobilité à l'étranger

- Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+
- Expérience professionnelle validée dans le CV (EUROPASS)

L'hébergement

- Hébergement assuré dans notre internat
- Restauration au CFA

Plus d'infos sur notre site internet

www.agrocampus47.fr

